

LETTRÉ D'ENGAGEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Maison de la musique de Sorel-Tracy
124, rue George, Sorel-Tracy, Qc
J3P 1C6
Tél. : 450 855-3886

ET

(Nom du membre « La symphonie des cent »)

Adresse : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

dit **La Société**

Représenté par Rachel Doyon, directrice générale
Tel qu'elle le déclare

dit (nom du membre)

Représenté par : (nom du membre)

Tel qu'il/elle le déclare

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

1. L'ENGAGEMENT :

En soutien à un organisme phare de Sorel-Tracy, la Maison de la musique, regroupé sous la bannière qui a pour nom « **La symphonie des cent** » : apport d'une contribution financière mensuelle pour les cinq prochaines années visant à restructurer le modèle d'affaires de la Maison de la musique pour en assurer sa pérennité et permettre à l'organisme de s'investir totalement dans sa mission.

2. LE MEMBRE DE « LA SYMPHONIE DES CENT » S'ENGAGE À :

Verser au nom de la Maison de la musique, le 1^{er} jour de chaque mois, une somme de cinquante (50 \$) dollars (minimum) par personne ou par couple ou deux personnes jumelées et plus, pour un total cumulé au bout de douze mois de six cents dollars (600 \$). Cet engagement du membre de « **La symphonie des cent** » représente au bout des cinq années un investissement de trois mille dollars (3 000 \$) par personne ou par couple ou deux personnes jumelées et plus.

3. MODALITÉ DU VERSEMENT MENSUEL :

- **Virement bancaire automatique (paiement sécurisé)**
Pour obtenir les détails bancaires, veuillez communiquer auprès de votre institution financière.
- **Un chèque de 600 \$ annuel fait à l'ordre de la Maison de la musique**

4. DURÉE DE L'ENGAGEMENT :

Du 1^{er} _____ 2021 au _____ 2026

5. « LA MAISON DE LA MUSIQUE » S'ENGAGE À :

Remettre un reçu aux fins d'impôt au montant total du don annuel pour les cinq prochaines années. Le conseil d'administration de la Maison de la musique sera responsable de gérer cet apport de liquidité, tout en poursuivant sa recherche d'autres sources de financement.

Acceptée telle que lue, faite en double exemplaire à Sorel-Tracy;

En foi de quoi, les parties ont signé la présente entente ce _____ jour du mois de _____ 2021.

Rachel Doyon

Pour la Maison de la musique de Sorel-Tracy

(membre de « La symphonie des cent »)

J'accepte que mon nom soit cité aux fins de communication...

OUI NON